

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 24 (1890)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, 1^{er} Juin 1890.

Ce journal paraît une fois par mois.

*On s'abonne chez M^{le} Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.*

L' HERMINE ET LES RATS

C'est près d'Aarau, sur les bords de l'Aar, que se passa le fait que je vais raconter. - Je traversais un canal d'une douzaine de pieds de profondeur et d'une vingtaine de largeur, sur un pont très simple : deux troncs de sapin, une demi-douzaine de traverses et, comme moyen de passage, une planche de cinquante centimètres de large. Arrivé au milieu du pont, j'aperçus une hermine (*Mustela erminea Linn.*), qui sortait du côté opposé du canal et se disposait à passer sur l'autre rive ; je m'arrêtai et plaçai mes pieds aussi écartés que possible sur les bords de la planche. L'hermine avança sans crainte, s'arrêtant deux fois quelques instants en me fixant de ses charmants yeux, comme pour me dire : n'est-ce pas, tu me laisseras bien passer ? puis elle glisse tranquillement entre mes jambes et traverse le pont. Elle se dirige ensuite vers ma maison et disparaît derrière les buissons du jardin.

Quelques jours plus tard, j'examinais le temps avant d'entreprendre une excursion, lorsque je vis ma petite hermine traverser d'abord le pont, puis le jardin, et arriver jusqu'au pied de la maison, justement au-dessous de la fenêtre du second étage où je me tenais.

La maison que j'habitais était vieille et ses murs présentaient des trous creusés par les années et par toutes sortes d'animaux.

Je me penchai doucement en dehors de la fenêtre et je vis sortir en toute hâte, du pied de la muraille, le gracieux animal, poursuivi par un gros rat. L'hermine sauta de côté, retourna dans le trou, ressortit un instant après tenant un jeune rat entre ses dents et prit à toute vitesse le chemin de son domicile, avant que le rat, stupéfait, rentrât dans son trou.

Je me mis de nouveau à examiner le temps, lorsque je vis revenir l'hermine ; elle entra encore une fois dans le même trou, pour reparaitre immédiatement après, suivie du gros rat ; la charmante voleuse employa la même ruse que la première fois et un second petit rat fut emporté. L'affaire devenait pleine d'intérêt pour moi : bref, dans le délai d'une demi-heure, l'hermine revint sept fois, pour emporter chaque fois un petit rat ; puis elle ne revint plus, probablement parce que le nid était vide. - Vous pensez bien que dès lors je fus encore plus que par le passé l'ami de ces animaux gracieux et utiles.

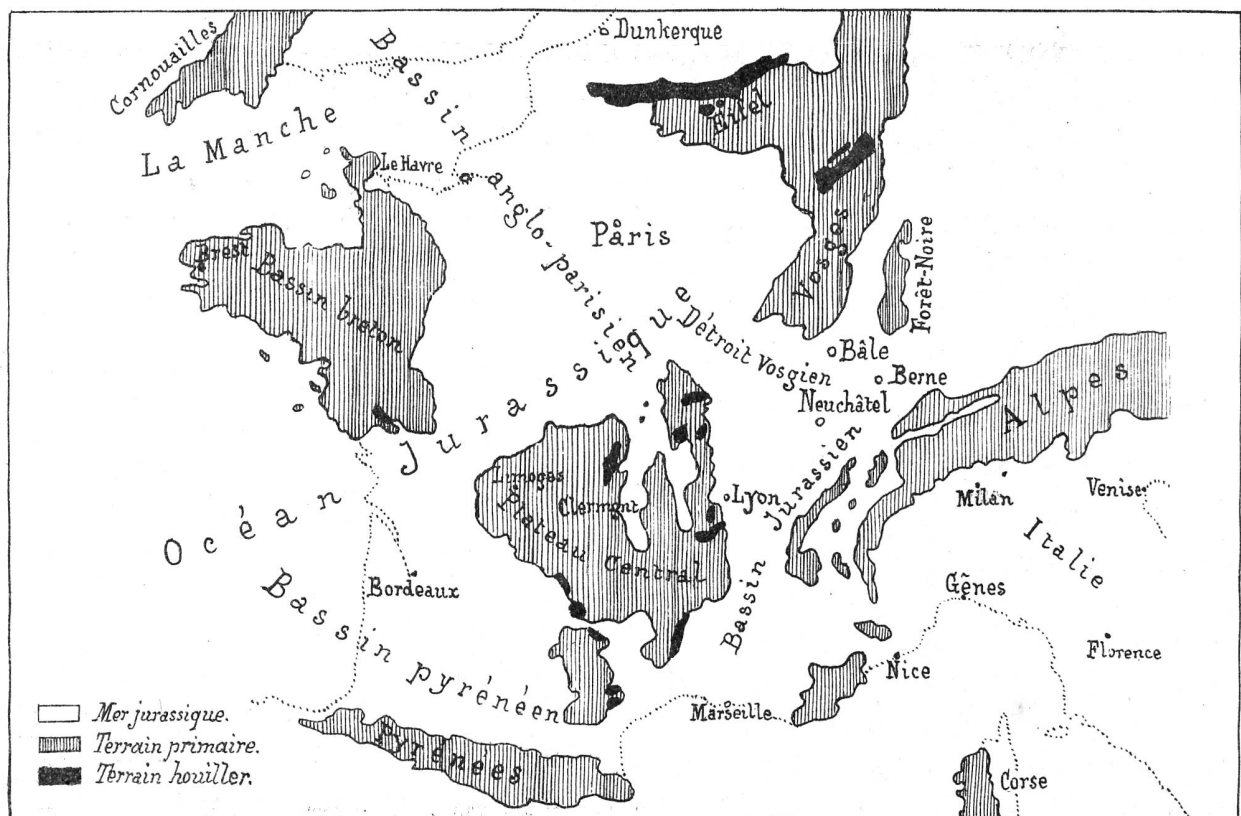
E. Frey-Sémonet.

LA MER JURASSIQUE EN EUROPE

Le Jura, chaîne de montagnes, fut autrefois le fond de la mer. Les couches de calcaire dont nous voyons apparaître la tranche dans les escarpements du Creux-du-Van, des Blanches-Roches au-dessus de Trévou, etc., sont formées de limon calcaire endurci, déposé par les courants sous-marins, provenant des terres émergées. Il fut donc un temps où l'Europe avait une configuration tout autre que celle que nous lui connaissons actuellement. A l'exception du Jura lui-même, les massifs montagneux, la Bretagne, le Plateau Central, les Alpes, etc., constituaient la terre ferme, c'est-à-dire des îles séparées par des détroits, des bras de mer, ou découpées par des golfes. C'est ce que fait ressortir très nettement la carte ci-dessous. De Lyon à Bâle, et à Schaffhouse, rien n'indique l'existence future, des montagnes dont le nom devrait un jour s'appliquer à l'une des époques de la création, de cette région qui fut dès lors le théâtre de tant de transformations physiques et géographiques, avant de devenir la terre habitable, à la surface de laquelle s'agitent nos destinées.

Au point où est parvenue la science, ce n'est que par des cartes semblables à celle-ci (que nous pouvons appeler **paléogéographiques**) qu'il est possible de se rendre compte de ces phénomènes auxquels nous devons faire allusion toutes les fois que nous parlons de géologie.

A.J.



LES JARDINS PROTECTEURS

(Suite et fin)

Ce qu'on sait moins généralement, c'est que le premier jardin protecteur a été fondé, non au Valais, mais au canton de Neuchâtel, au-dessus du Val-de-Travers, non loin de Noiraigue.

Desor a réservé, aux environs de Combe-Varin, un territoire tourbeux admirablement adapté aux espèces, devenues si rares, de la flore des tourbières. Il y avait, et il y a encore à Combe-Varin un jardin protecteur dans le vrai sens du mot, un refuge sûr pour toutes les plantes que chasse notre civilisation et que pourchassent les botanistes-collectionneurs. Sa Flore des tourbières disparaît comme celle des marais de nos plaines, en raison de l'accroissement de la civilisation et du mouvement agricole. Ce sont des plantes d'un autre âge; elles s'en vont avec les vieilles choses, elles meurent avec les coutumes locales, les vieilles légendes et le costume national.

Mais il est pourtant encore assez d'amis de ces plantes antiques, il est dans cet intellectuel canton de Neuchâtel assez de "bien pensants" pour que ces plantes ne disparaissent pas sans protestations. Ce que Desor a fait à Combe-Varin, le Club Jurassien, par exemple, pourrait bien le faire ailleurs. Je sais qu'il a contribué pour sa part à la fondation du Jardin botanique de la Chaux-de-Fonds, mais ce n'est pas d'un jardin botanique que je veux parler maintenant, c'est d'un jardin protecteur, qui serait à la flore des montagnes neuchâteloises ce que les "districts francs" sont à la faune des Alpes, le dernier refuge des espèces menacées. Il va sans dire qu'il faudrait pour cela un territoire assez vaste, une espèce de parc montagneux, offrant des situations diverses qui permettent de cultiver les plantes dans leurs diverses conditions d'existence; il va sans dire que les plantes rares du Jura neuchâtelois devraient y être apportées et multipliées et que, dans ce but, il faudrait un gardien un peu jardinier ou tout au moins forestier. On y introduirait cette charmante Solémoine bleue (*Solemonium coeruleum* L.), autrefois plus abondante que maintenant à la Brèzine et à Fleurier, le superbe Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus* L.), l'Androdace lactea L. du Creux-du-Van et de Chasseral, le *Cerinthé alpina* Kit., actuellement devenu rare aux environs de Fleurier, l'*Heracleum alpinum* L., l'*Anthriscus torquata* Thom.,



Cerinthe
alpina. Kit.

D'après Reichenbach. x Nat.



du Surabernois, le rarissime *Betula intermedia* Thom., le *Bouleau nain*, l'*Alnus stricta* Wahlenb., le rare *Soa caesia* Smith, du Crenac-du-Van, l'*Arabis arenosa* Scop., du Saut-du-Doubs et des environs de Couvet, le *Sathyrium ensifolius* S. Gay, de la Brèvine, etc. etc.

Les plantes rares et caractéristiques du canton de Neuchâtel sont si nombreuses, elles sont si intéressantes qu'on écrirait des volumes à leur sujet. Pourquoi, dès lors, ne pas les réunir suivant leurs affinités physiques et chimiques, d'après leur aire géographique, dans un terrain qui serait sacré et où nul n'aurait le droit de maraude qui ne serait pas connu comme un modéré et un bon ami des plantes ? En outre, et ici j'indique l'un des points les plus importants, ces jardins offrent un champ d'études des plus sérieux et des mieux aménagés, soit au point de vue de la géographie botanique, soit surtout à celui de la vie des plantes.

Henri Corresson,

Président de l'Association pour la protection des plantes, à Genève.

HÉRISSON ET VIPÈRE

Un garde forestier a été témoin d'un trait de moeurs d'animaux dont la relation est intéressante à connaître.

Tout le monde sait que le hérisson est l'ennemi juré des reptiles en général et des vipères en particulier; mais peu de gens, sans aucun doute, connaissent la manière dont il s'y prend pour se procurer un gibier récalcitrant comme la vipère, et pour s'en faire un excellent plat de saison. - Le garde était en tournée dans des bois malheureusement infestés de vipères; il en voyait une énorme endormie au soleil, et il s'apprêtait à la couper en deux d'un coup de fusil, quand il aperçut un hérisson se glisser prudemment sous la mousse et s'approcher sans bruit du reptile. Il assista alors à un singulier spectacle: dès que le hérisson est à portée de sa proie, il la saisit par la queue avec les dents et, plus rapide que la pensée, il se roule en boule. La vipère, réveillée par la douleur, se retourne, aperçoit son ennemi et lui lance un terrible coup de tête. Le hérisson ne bronche pas. La vipère, affolée, le traîne, le roule, elle se débat, siffle et se tord dans d'affreuses convulsions. Au bout de cinq minutes, elle est en sang; sa queue n'est qu'une plaie; elle tombe épuisée sur le sol; encore quelques soubresauts, puis les dernières convulsions de l'agonie, et elle expire. Quand le hérisson l'a bien sentie morte, il la lâche et se déroule tranquillement; sans doute, il allait se mettre à table séance tenante et dévorer sa proie; mais la vue du garde, qui s'était approché durant la lutte, lui fit peur, et il se repelotonna de nouveau, jusqu'à ce que l'indiscret eût disparu sous bois. Le hérisson n'avait donc pas tué la vipère, mais il l'avait obligée à se tuer sur ses piquants.

NOUVELLES DES SECTIONS

1. La Section de Neuchâtel vient d'appeler M. Guinand, essayeur-juré, à faire partie du Comité Central, en remplacement du regretté Jules Gamet.
2. La Section de Fleurier se réunira le mardi 3 Juin à 8 1/4 heures du soir, au bâtiment du Musée, et fera le 22 Juin une excursion au Chasseron et à Mauborget, sous la direction de M. J. Kaufmann.
3. Nous apprenons que la Section du Locle va se reconstituer sur de nouvelles bases et qu'une nouvelle section vient de se fonder à Coffrane, sous la direction de M. Georges Favre, instituteur.